

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

**C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DUPLESSIS**

VILLE DE FERMONT

À une séance extraordinaire du Conseil de ville, tenue à la salle de l'Hôtel de ville, le lundi 11 janvier 2021, à 15 h;

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Son Honneur le Maire
Monsieur Martin ST-LAURENT

Monsieur Bernard DUPONT,
Monsieur Danny BOUCHARD,
Madame Cindy VIGNOLA,
Monsieur Marco OUELLET,
Monsieur Daniel BERGERON,
Monsieur Shannon POWER.

Madame Marie Philippe COUTURE, greffière, et Monsieur Jimmy MORNEAU, directeur général par intérim, sont aussi présents.

ORDRE DU JOUR

1.- Résolution – adoption de l'ordre du jour;

PÉRIODE DE QUESTIONS

AVIS DE MOTION

2.- Résolution – fermeture de la séance.

S21-01-01

RÉSOLUTION – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Marco OUELLET

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance extraordinaire, tel que déposé;

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

Le Conseiller Marco OUELLET donne avis de motion, qu'à une séance ultérieure, il sera proposé d'adopter le règlement numéro 460 pour déterminer les taux de taxes municipales pour l'exercice financier 2021.

QU'en vertu des dispositions de la Loi sur les cités et villes, les membres du Conseil présents déclarent avoir reçu copie du projet de règlement.

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

S21-01-02

RÉSOLUTION – FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 15 h 05.

ADOPTÉE

MAIRE

GREFFIÈRE